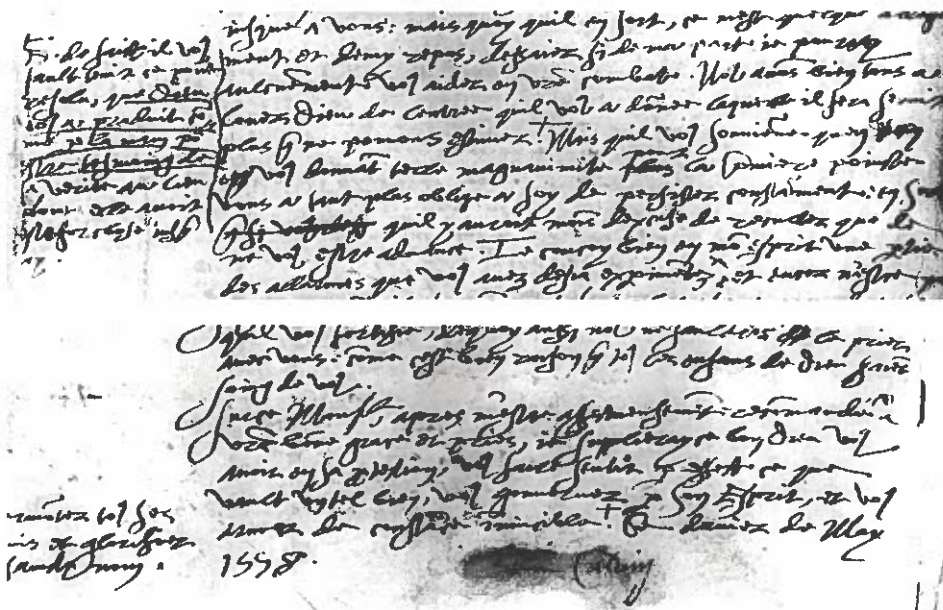


Une lettre de Jean Calvin à François d'Andelot, du 31 mai 1558

Noyon, musée Jean Calvin

(dépôt de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, Paris)



Cette belle lettre est l'unique manuscrit de Jean Calvin conservé au musée de Noyon. Mais il s'agit d'un document d'une qualité exceptionnelle.

Le contexte : d'Andelot prisonnier à Melun

François de Châtillon, seigneur d'Andelot, frère cadet de l'amiral de Coligny, fut accusé d'avoir fait prêcher la Réforme dans ses domaines en Bretagne. Au début du mois de mai 1558, raconte Théodore de Bèze¹, il eut une entrevue avec le roi et le cardinal de Lorraine, qui lui demandèrent raison de ces accusations, au cours de laquelle il confirma ses opinions réformées et à l'issue de laquelle il fut emprisonné au château de Melun. D'après Théodore de Bèze, le cardinal de Lorraine réussit à convaincre Andelot de se rétracter avec l'aide de sa femme et Ruzé, docteur de la Sorbonne. D'Andelot accepta d'assister à une messe pour sa libération. Averti par les ministres de Paris, Calvin écrivit plusieurs fois à d'Andelot au cours de sa captivité pour l'exhorter à la constance ou lui repro-

cher sa faiblesse. La plus ancienne des lettres conservées est datée du 31 mai 1558.

La correspondance de Jean Calvin

Comme les humanistes ou les autres réformateurs, Jean Calvin entretient une correspondance abondante avec ses contemporains. Il rédige ou dicte en moyenne 4 à 5 lettres par jour pendant une trentaine d'années. La tâche paraît éprouvante au Noyonnais, que de multiples travaux accaparent à Genève. Dans ces années cruciales pour la Réforme en France, Jean Calvin écrit pourtant de façon assidue aux "prisonniers pour la foi", les encourageant au martyre plutôt qu'à la fuite. La conversion d'une partie de la noblesse, à la fin de la décennie, constitue en outre un enjeu important. La longue lettre à d'Andelot (deux pages écrites bien serrées) témoigne de l'intérêt du Réformateur pour le seigneur français. Calvin commence par justifier son intervention : "Je n'ai pas la certitude que la présente vous parviendra, mais quoi qu'il en soit ma conscience est en

partie soulagée de tenter l'impossible pour vous soutenir dans votre combat". Il expose ensuite avec logique les raisons d'être fidèle à la cause : "En effet, vous pouvez être certain que Dieu vous a conduit par la main pour être témoin de sa vérité... Vous avez précédemment souvent risqué votre vie pour votre prince terrestre et vous êtes encore prêt à le refaire au besoin, d'autant que c'est votre devoir. Il ne serait pas bons que le roi souverain du ciel (...) soit moins obéi". Dans la seconde partie, Calvin, qui doit être bien informé, trouve des accents plus personnels et dramatiques pour convaincre d'Andelot de ne pas se rétracter : "Vous avez déjà senti, je crois, que l'assaut le plus difficile vient de ceux qui, sous le couvert de l'amitié, s'insinuent pour vous faire fléchir. Ils ne sont jamais dépourvus de belles couleurs et d'allèchements (...)

Ainsi, Monseigneur, en élevant tous vos sentiments, sachez fermer les oreilles à toutes les inspirations de Satan qui ne visent qu'à détruire votre salut en ébranlant votre foi". Pour

finir, Calvin lui présente les raisons d'espérer : "Mais quelque soit le sentiment de votre faiblesse, lorsqu'il sera nécessaire de vous efforcer de ne pas perdre courage, [le] secours [de Dieu] ne vous fera pas défaut" et "puisque la persévérance est un don particulier du ciel, ne cessez pas d'invoquer ce bon Père pour qu'il vous fortifie, ce que nous ne manquerons pas de demander avec vous dans la prière, car il est juste que tous les enfants de Dieu aient soin de vous".

Vrai ou faux manuscrit ?

La lettre a été soumise à Monsieur Francis Higman², alors directeur de l'Institut de la Réformation à Genève. Les nombreux "faux Calvin" d'une qualité irréprochable qui ont circulé depuis le XIX^e siècle incitent à la prudence. Pour Francis Higman, l'écriture est bien celle de Calvin, et les ajouts en marge, les "pensées d'escalier" comme il les nomme joliment, sont bien dans l'habitude du Réformateur. Il s'agirait donc bien d'un brouillon de lettre rédigé par Calvin (et non dicté à un secrétaire). Seulement, ajoute Francis Higman, Calvin ne signait pas ses brouillons. Et la signature sur notre document n'est manifestement pas autographe. Notre lettre pourrait ainsi être un manuscrit authentique de Calvin, "truqué" par l'adjonction d'une signature dans le but d'augmenter la valeur commerciale du document.

¹ Théodore de Bèze, Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France, 1580, t.I, pp.80-82.

² Le remarquable historien britannique prononça une conférence à Noyon en 1997 : "Jean Calvin et la langue française" : voir Dossier Noyonnais, novembre 199